



## LE MOT DU MAIRE :



Projet de l'artiste actuellement envisagé.

## LINAS PRÊTE À ACCUEILLIR JOHNNY !



**A**lors que la Mairie de Paris rechigne à installer sur son territoire une statue monumentale à l'effigie de l'artiste Johnny Hallyday, j'ai proposé que la ville de Linas accueille cette oeuvre gratuitement.

Plus d'un an après la mort du célèbre rockeur, Alexey Blagovestnov, un artiste russe, a réalisé une sculpture en bronze monumentale dédiée à Johnny Hallyday. Pour l'artiste : « Elle est destinée à être placée dans le lieu qui

lui sera attribué par la Mairie de Paris ». Un tel ouvrage, qui mesure 4 mètres de long sur 2 mètres de haut pour un poids total d'une tonne et demie, ne peut évidemment pas être installé n'importe où. Plusieurs lieux de la capitale sont évoqués, mais aucun n'est confirmé par la municipalité parisienne.

C'est pourquoi et puisque la statue représente le chanteur sur sa moto, la ville de Linas, forte du passé sportif de Johnny Hallyday sur l'autodrome de Linas-Montlhéry - le chanteur y a disputé plusieurs épreuves dans sa jeunesse - se propose d'accueillir, sur son territoire, la statue en question. J'ai fait cette proposition car notre commune, avec le passé historique de son autodrome de Linas-Montlhéry, est le lieu le plus emblématique de l'univers de Johnny, amoureux et passionné des belles voitures et des grosses motos, mais aussi parce que Paris n'est pas du tout le lieu approprié pour accueillir une oeuvre commémorative à l'effigie du rockeur.

En effet, comment la ville de Paris pourrait-elle accueillir un monument représentant une énorme moto Harley-Davidson alors que, depuis des années, elle mène une répression sans merci envers les deux roues ?

Comment envisager que la municipalité parisienne, qui a fermé les berges aux voitures et aux motos des banlieusards puisse devenir le lieu de convergence et de recueillement de

tous les motards de France ? C'est une hérésie d'imaginer que la mémoire de Johnny, amoureux des gros cubes, autos et motos, puisse trouver sa place dans une ville où cette culture est détestée et combattue. A Linas, ville des records mécaniques, Johnny sera toujours chez lui. La commune a déjà réservé un parc qui sera baptisé au nom du chanteur où sa moto sera accueillie avec bienveillance et respect. Un parking pour les motos des touristes et des visiteurs sera même créé car ici, à Linas, on aime les bikers. La commune de Linas en appelle à tous pour soutenir son projet d'implantation d'une statue de Johnny sur sa Harley-Davidson à Linas où c'est sa place. D'ores et déjà, une cagnotte sur la plateforme de financement Leetchi.com a été ouverte pour financer ce projet : nous vous invitons à y participer nombreux.

La Mairie de Linas offre à chaque Linois une photo ou un poster collector numéroté de Johnny à l'Autodrome de Linas-Montlhéry. Cette offre est également valable pour toute personne qui effectue un don d'un minimum de 30 euros sur la cagnotte dédiée Leetchi.com. Je sais que le projet artistique fait débat mais sur ce plan, rien n'est arrêté définitivement.



François Pelletant  
Maire de Linas

# LES FRIED SQUID AIMENT LINAS



Elles sont 3 et se nomment les Fried Squid ! Derrière ce nom étrange (« Les calamars frits » en français), on retrouve un groupe de jeunes Linoises qui progresse au sommet de la nouvelle scène pop française. Les Fried Squid, c'est avant tout une formidable aventure humaine, menée par Carole, Grace et Lau, un trio féminin attachant et débordant d'insouciance. Armées de leurs guitares et ukulélé, elles enchantent la toile et les scènes ! Enchaînant vidéos, collaborations (avec la troupe des 3 Mousquetaires ou le groupe Arcadian) mais aussi et surtout concerts (Francofolies de La Rochelle / Bataclan / Printemps de Bourges), on les retrouve également sur les différentes manifestations à Linas (marché de Noël, salon Vintage...). Dernièrement, le trio est entré en studio pour nous livrer leur premier EP « Long Long Walk ». Découvrez-les si ce n'est pas déjà fait en visitant leur page Facebook @FredSquidOfficial.

Vous aussi, si vous aimez Linas ou connaissez quelqu'un qui aime notre ville, faites-le savoir dans cette rubrique (contactez-nous par courriel : [mairie@linas.fr](mailto:mairie@linas.fr)).

# CADRE DE VIE

## Free en haut débit c'est pour bientôt



Les sociétés Free et Covage ont signé le 17 janvier 2019 un partenariat qui permettra à Free de proposer son offre de fibre optique sur les Réseaux d'Initiative Publique (RIP) dans les territoires couverts par Covage parmi lesquels Linas et le territoire de Paris-Saclay. L'offre fibre de Free sera disponible sur le territoire de manière progressive au cours des prochains mois. « Grâce à cet accord avec Covage, Free confirme son statut de 1er opérateur alternatif sur la fibre optique (FTTH) et l'accélération de ses déploiements sur l'ensemble des territoires » a déclaré Thomas Reynaud, Directeur Général d'Iliad. « Nous sommes très fiers d'accueillir Free sur nos réseaux FTTH. L'arrivée d'un nouvel opérateur national va permettre aux particuliers d'accéder à une gamme de services élargie sur tous les réseaux d'initiative publique que nous couvrons. Cet accord s'inscrit dans notre stratégie initiale d'opérateur d'infrastructures fibre neutre et ouvert à tous les opérateurs de services pour diversifier les offres et satisfaire pleinement les utilisateurs », a déclaré Pascal Rialland, Président de Covage.

## SOCIETE

### Grand Débat : rendez-vous sur Internet



Le 15 janvier dernier, Emmanuel Macron lançait officiellement le Grand Débat National. Un site internet permet de regrouper les différentes manières d'y participer pour les citoyens et une plateforme numérique permettant de contribuer et débattre en ligne depuis le 22 janvier. Comme le reste du Grand Débat, elle est articulée autour des quatre axes de réflexion choisis par le gouvernement : transition écologique, fiscalité et dépenses publiques, démocratie et citoyenneté,

organisation de l'État et des services publics. L'internaute a deux possibilités: la première consiste à répondre à un questionnaire fermé, une sorte de sondage en ligne, sur l'une des quatre thématiques. A chaque fois, une série de réponses par question. L'autre possibilité, plus ouverte, consiste à "partager ses propositions", encore une fois autour des quatre thèmes centraux. A noter, il n'y a pas de cahier de doléances en mairie de Linas. Pour participer, rendez-vous sur <https://granddebat.fr>.

## SCOLAIRE



### Il est temps de s'inscrire ...

Comme chaque année, le début de l'année civile marque le lancement des inscriptions scolaires pour la rentrée prochaine. Si votre enfant se prépare à sa première année d'école sur Linas, que ce soit en petite section de maternelle ou à un autre niveau, il vous faut donc vous rendre en mairie. Enfin, dès l'inscription de votre enfant, un compte famille vous sera ouvert. Accessible depuis le site internet de la Ville, il vous permettra de réserver et payer les prestations scolaires.



Comme nous vous l'indiquions en décembre, la commune a passé une convention avec la société Mondial Assistance afin que vous puissiez bénéficier d'un nouveau service à domicile, si vous le souhaitez. Il s'agit d'un bouton électronique qui peut aussi se porter en montre ou en médaillon. En cas de difficulté, vous pouvez l'actionner ; aussitôt un opérateur entre en contact avec vous par un interphone et déclenche une intervention adéquate en fonction de la situation. Cela a pour but de lutter contre les "cambriolages", "agressions", les "saucissonnages" ou "vols par fausse qualité", en recrudescence dans la circonscription et s'adresse principalement aux familles monoparentales, aux personnes seules, fragiles, ou aux enfants en l'absence des parents. Le prix négocié est de 3,035 € par mois après défiscalisation (prise en charge sociale possible par le CCAS).



## DIVERS

## Des services juridiques gratuits



Vous recherchez un conseil juridique ? Vous avez été victime d'une infraction pénale ? Vous êtes en litige avec une administration, un commerçant ou un particulier ? La Maison de la Justice et du Droit peut vous aider. Linas et la Communauté d'agglomération Paris-Saclay sont partenaires de la Maison de Justice et du Droit (MJD) qui vous accueille gratuitement et en toute confidentialité pour vous conseiller en cas de litiges. MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT - sans rendez-vous du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 – groupe scolaire des Bergères – rue des Bergères aux Ulis – tel : 01.64.86.14.05.

Les jeunes de 7 à 27 ans, peuvent se

rendre au Point Information Jeunesse à Orsay, pour se renseigner sur leurs droits, le 4ème mercredi après-midi de chaque mois. Un juriste les reçoit gratuitement et en toute confidentialité et les orientera, si besoin, vers le bon interlocuteur de la Maison de Justice et du Droit des Ulis.

## FAIT DIVERS

## Attention aux faux



Des documents publicitaires sont actuellement distribués dans les boîtes aux lettres comportant des informations dites «communales». ATTENTION, ces documents ne sont pas édités par la mairie de Linas. Même si sur certains de ces documents, vous trouvez le blason de la Mairie, les horaires d'ouverture ou encore les mots «Informations communales», il n'en est rien. Méfiez-vous ! Ces documents affichent des numéros de téléphone, notamment de dépannages divers, qui redirigent vers des sociétés privées non indentifiables. Nous vous informons que la commune de Linas édite un agenda officiel (distribué dans les boîtes aux lettres ou disponible en mairie). Ces informations sont également disponibles sur le site Internet de la ville [www.linas.fr](http://www.linas.fr). Nous vous recommandons de rester prudents. Nous vous rappelons également que le démarchage à domicile est interdit sur la commune. N'hésitez pas à vous rapprocher de la police municipale afin de signaler toute infraction.

## VILLE

## Ramassage des déchets

Dans le numéro précédent du Linas Actualités, une erreur s'est glissée concernant le calendrier de ramassage et de collecte des déchets. Voici ci-dessous le calendrier à jour.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Ordures ménagères					
Plastiques, emballages, cartons, papiers					
Verre (Semaine impaire)					
Déchets verts (du 1 <sup>er</sup> Avril au 30 novembre)					 5 sacs maxi



«Les Héritiers», une comédie d'Alain Krief présentée par le Théâtre de la Tour, est au programme le samedi 9 février 2019 à 20h30 à l'Espace Carzou. Créée en 2005, au théâtre Rive Gauche à Paris, (avec à l'affiche Agnès Soral et Anne Richard), la pièce « les Héritiers » raconte une vraie problématique de société sur fond d'héritage et de concubinage, une peinture décapante de la famille décortiquée avec humour et cynisme. Et surtout, on rit beaucoup !

Mise en scène : Jean Claude Roca. Pour adultes et adolescents. Entrée : 7 euros. Réservations : 09.51.02.93.41.

NUMÉROS UTILES

Tél. Mairie : 01 69 80 14 00  
Site WEB : [www.linass.fr](http://www.linass.fr)

POLICE MUNICIPALE  
01 69 80 14 17

CENTRE DE LOISIRS  
01 69 80 93 07

MAISON DES JEUNES  
01 60 14 49 13

DENTISTE DE GARDE  
01.69.10.00.40

SERVICES SOCIAUX  
01 69 80 14 01

SAMU 15

MAISON MEDICALE  
01 64 46 91 91

PHARMACIE DE GARDE  
01 69 26 19 70



Au menu :

- samedi 9 février 2019 à 20h30  
Théâtre « les Héritiers »  
par la troupe du théâtre de la Tour  
Espace Carzou

- vendredi 15 février 2019  
de 13h30 à 16h30  
Permanence CIDFF  
Mairie

- dimanche 24 février 2019  
à 10h00  
Parade Linas-Autodrome  
Place de la Mairie

- du vendredi 1er mars 2019  
au dimanche 3 mars 2019  
3ème Linas Tattoo  
Cosom

LOISIRS

Bienvenue à la Parade !



La deuxième Parade de l'année de véhicules anciens se déroulera le dimanche 24 février 2019. Rendez-vous dès 10h00 place de la Mairie pour une exposition de deux et quatre roues prestigieuses. Cette manifestation a lieu tous les derniers dimanches du mois.

LOISIRS

Linas Tattoo 2019

LINAS TATTOO REVIENT !



**RÉSERVEZ  
VOTRE WEEK-END**